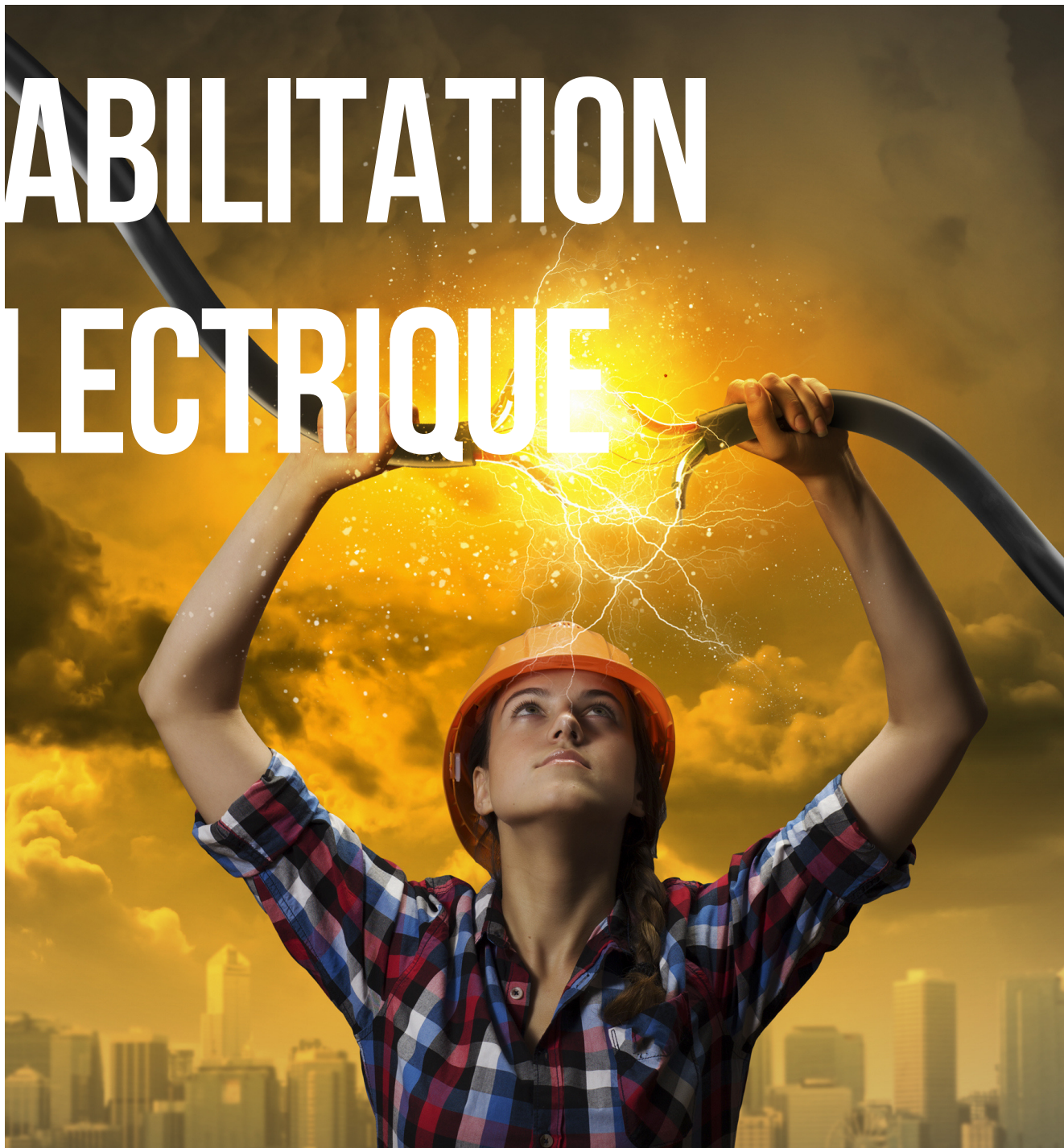


FICHE PROGRAMME

HABILITATION ÉLECTRIQUE



WWW.SFTL.FR



02.32.35.34.32 / 06.12.78.60.86

10 RUE DE COCHEREL, 27000 EVREUX.



HABILITATION ÉLECTRIQUE INITIALE H0, B0, B1V -B2V, BR, BC – NF C18-510 V.

DURÉE :

21h / 3 jours en initial.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Cours **théoriques** et cours **pratiques** en alternance.

PUBLICS PRÉREQUIS :

- Toutes les personnes devant accéder à l'habilitation électrique ;
- Présenter les aptitudes médicales et psychotechniques requises ;
- Savoir communiquer en Français (lire, écrire, parler)
- Être majeur.

EN QUOI CONSISTE L'HABILITATION ÉLECTRIQUE ?

L'habilitation électrique est la reconnaissance par l'autorité territoriale de la capacité d'un agent à accomplir en sécurité les tâches d'ordre électrique qui lui sont confiées.

Le titre d'habilitation est une autorisation écrite qui détermine les activités, le champ d'application et les limites des opérations comportant un risque électrique que l'agent peut effectuer.

La formation propose théorie et pratique afin de maîtriser les éléments de la conduite à tenir en cas d'incident notamment.

Vous serez en mesure de garantir votre sécurité mais aussi celles des installations et du matériel.

Nous vous immergeons dans la réalité du terrain en reconstituant les conditions réelles de votre environnement professionnel.

PUBLIC CONCERNÉ :

Personnel électricien ou électromécanicien chargé BT de :

- Exécuter des consignations
- Diriger des travaux hors tension
- Exécuter des interventions générales.

OBJECTIFS :

Permettre au stagiaire de réactualiser sa connaissance et sa maîtrise des prescriptions de sécurité électrique selon la tâche qui lui a été confiée.

Permettre au stagiaire d'intégrer les principales modifications de la norme NF C 18-510.

Permettre à l'employeur de réactualiser et de renouveler le titre d'habilitation électrique H0, B0, B1V - B2V, BR, BC.

PROGRAMME (CONFORME À LA NORME NF C-18510) :

Aspects théoriques :

- L'évaluation des risques, les dangers de l'électricité, les appareillages en Basse Tension, les limites / zones et opérations liées, les équipements de protection, les rôles et titres d'habilitation, la procédure et le déroulement des travaux hors tension, la procédure et le déroulement des interventions, les opérations spécifiques de manœuvres / mesurages / vérifications et essais, la procédure en cas d'accident électrique, la procédure en cas d'incident électrique, le chargé de travaux et le chargé de consignation : rôle et opérations, le chargé d'interventions générales : rôle et opérations.

Aspects pratiques :

- Mise en situation sur chaque opération / travail faisant l'objet de l'habilitation.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUE :

L'alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, permet de les préparer à l'exercice quotidien de leur fonction.

Notre centre de formation est équipé d'armoires électriques et de valises didactiques, et nos formateurs disposent de kits pédagogiques permettant de réaliser des travaux pratiques avec des mises en situation concrètes.

MODALITÉS DE SUIVI ET DE VALIDATION :

Suivi : Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, signée par le formateur/ testeur.

Évaluation : Fiche d'évaluation théorique et bilan pratique.

VALIDATION : Attestation de formation et, en cas de réussite aux tests, délivrance du titre selon les catégories validés en formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS : Les documents permettant l'inscription à la formation doivent être remplis et retournés à notre organisme 48h avant le début de la formation.

S'il n'y a plus de place dans la formation que vous désirez, SFTL s'engage à vous en trouver une autre selon vos disponibilités.

Si vous êtes en situation d'handicap, vous pouvez joindre notre référent handicap au 02.32.35.34.32 ou par mail : contact@sftl.fr.